

Société

PRÉVALENCE ET CONSÉQUENCES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Michel Debout, Chloé Morin

22/02/2018

Depuis l'automne dernier, le sujet des violences sexuelles et sexistes à l'égard des femmes se trouve au cœur du débat public. Si plusieurs études – dont certaines citées dans l'analyse qui suit – permettent d'ores et déjà de comprendre l'ampleur et la nature du phénomène, la Fondation Jean-Jaurès et le professeur Michel Debout ont souhaité apporter leur contribution avec une grande enquête dont Chloé Morin, directrice de l'Observatoire de l'opinion de la Fondation, fournit une analyse.

[Télécharger l'enquête](#)

Cette enquête prétend approcher, avec les biais et limites méthodologiques inhérents à tout sondage, la réalité de ce que vivent de très nombreuses femmes aujourd'hui. Elle permet de brosser à grands traits les situations les plus prévalantes en matière d'agressions sexuelles et sexistes, et de comprendre les circonstances dans lesquelles surviennent la plupart des viols. Elle confirme ainsi que l'immense majorité d'entre eux a lieu dans un lieu privé ou au domicile de la victime, et que l'agresseur est le plus souvent une personne connue de la victime, souvent un conjoint ou un membre de la famille. En outre, cette enquête permet de mesurer l'ampleur et la gravité des conséquences de ce type d'agressions sur la vie des femmes concernées, non seulement sur leur vie sexuelle et sentimentale, mais aussi sur leur satisfaction vis-à-vis de leur vie en général. Enfin, l'étude permet de mieux comprendre la corrélation entre les agressions sexuelles et sexistes subies et certaines conséquences sur la santé des victimes, et notamment le lien possible avec les tentatives de suicide.

Violences sexuelles et sexistes : un phénomène massif, cumulatif et répétitif

Tout d'abord, l'étude semble indiquer une prévalence beaucoup plus grande des atteintes à caractère physique que ce que disait l'étude « Violences et rapports de genre » réalisée en 2016 par

l'Ined. En effet, cette dernière indiquait que 14,5% des femmes (et 3,9% des hommes) avaient déjà fait l'objet, au cours de leur vie, de « violences sexuelles telles que le viol, la tentative de viol, les attouchements du sexe, des seins ou des fesses, ou encore d'un baiser volé ».

Or, dans l'étude, les « caresses ou attouchements à caractère sexuel sans (leur) consentement » concernent 43% de l'ensemble des femmes interrogées, et les « messages pornographiques sur mails et SMS » 29%. 12% des femmes interrogées jugent avoir été victimes « d'un acte de pénétration sexuelle avec violence, contrainte ou surprise », soit la définition légale d'un viol – bien que ces femmes n'aient pas forcément rapporté ces faits à la justice.

De manière plus générale, plus d'une femme sur deux affirme avoir déjà subi des « comportements déplacés » (58%) ou des « propositions dérangeantes » (57%). Les insultes ou les remarques à caractère sexiste concernent une femme sur deux et 45% déclarent avoir été exposées à des gestes grossiers à connotation sexuelle.

Il convient en second lieu de souligner que la plupart des femmes concernées par ce type d'atteintes l'ont été de manière répétitive. Ainsi, plus du tiers des femmes déclare avoir été victime « de nombreuses fois » de comportements déplacés ou de propositions dérangeantes. 29% ont été « de nombreuses fois » l'objet d'insultes ou de remarques à caractère sexiste. 25% ont de nombreuses fois souffert de gestes grossiers, et 22% de caresses ou attouchements à caractère sexuel sans leur consentement. Enfin, 7% déclarent avoir été violées « une fois », mais 5% l'ont été « plusieurs » ou « de nombreuses » fois.

En outre, il est à noter que beaucoup de femmes ont été atteintes par plusieurs types d'atteintes différentes ; par exemple, les femmes déclarant avoir été victimes d'attouchements à caractère sexuel sans leur consentement sont par ailleurs 40% à avoir été exposées à du cyber-harcèlement, 26% à avoir subi un viol. Plus des trois quarts d'entre elles ont déjà été victimes de comportements déplacés, de propositions dérangeantes, d'insultes à caractère sexiste ou de gestes grossiers à connotation sexuelle.

Les femmes ayant déjà été victimes d'un viol sont, elles, encore plus exposées à l'ensemble des autres atteintes citées plus haut: 80 à 90% ont par ailleurs subi des comportements déplacés, propositions dérangeantes, insultes ou remarques à caractère sexiste, gestes grossiers à connotation sexuelle, caresses ou attouchements à caractère sexuel sans leur consentement... Six sur dix ont par ailleurs reçu des messages pornographiques par mail ou SMS.

L'étude permet donc de mettre en lumière le caractère complexe, répétitif et cumulatif de ce type

de violences chez les femmes concernées. Il s'agit là d'un élément fondamental à prendre en considération par les pouvoirs publics et associations appelés à traiter le problème.

Il est en outre à noter qu'il existe, au moins sur le plan déclaratif – ce qui impose d'imaginer que certaines normes sociales pourraient inciter certaines femmes à sous ou sur-déclarer leurs expériences dans cette enquête – un partage social et géographique des violences.

Ainsi, il existe davantage de violences déclarées chez les habitantes de l'agglomération parisienne que dans les zones rurales : 72% de comportements déplacés contre 51% ; 64% de propositions dérangeantes contre 53% ; 58% d'insultes ou de remarques à caractère sexiste contre 44% ; 52% de gestes grossiers à connotation sexuelle contre 39% ; 48% d'attouchements ou de caresses contre 37%. En revanche, l'exposition aux SMS ou mails à caractère pornographique, tout comme le viol, est relativement uniforme sur le plan territorial.

Sur le pan social, il existe un plus grand nombre d'actes déclarés parmi les catégories supérieures que chez les catégories populaires, ce qui pourrait indiquer une moindre prévalence, mais aussi une certaine auto-censure dans les milieux plus modestes. 69% des femmes appartenant aux CSP+ déclarent avoir été exposées à des comportements déplacés, contre 51% des CSP- ; 66% à des propositions dérangeantes, contre 54% chez les CSP- ; 60% des femmes CSP+ ont été exposées à des insultes ou remarques à caractère sexiste, contre 50% des CSP-... tous les actes testés démontrent une partition sociale identique. Le différentiel est cependant beaucoup moins marqué s'agissant du viol : 15% de femmes appartenant aux CSP+ déclarent avoir été violées, contre 11% des CSP-.

Prévalence et circonstances des cas de viol

L'étude de l'Ined de 2016, citée plus haut, estimait que 3,7% des femmes ont subi au moins un viol ou une tentative de viol au cours de leur vie, et 14,5% au moins une forme d'agression sexuelle. D'autres études d'importance ont été réalisées depuis 2000 : l'enquête Enveff menée en 2000 comptabilisait 48 000 victimes de viol entre 20 et 59 ans ; l'enquête CSF publiée en 2006 estimait qu'elles seraient de 50 000 à 120 000 femmes victimes de viol chaque année ; les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » menées annuellement depuis 2007 par l'Insee et l'Office national de la délinquance et des réponses pénales estiment en moyenne à 84 000 le nombre de victimes féminines de viol (de 18 à 75 ans). La plupart de ces enquêtes ne prend toutefois pas en compte les viols commis sur les mineurs, qui concernent, comme semble l'indiquer notre étude, un grand nombre de cas (près d'un sur deux). En outre, même si les grandes enquêtes sociologiques sont menées avec un protocole permettant d'établir un minimum de confiance avec la personne

interrogée, pour réduire la sous-déclaration des violences sexuelles, celles-ci restent difficiles à établir de manière fiable et systématique.

Dans ce contexte, l'étude réalisée par la Fondation Jean-Jaurès avec l'Ifop auprès de plus de 2 000 femmes apporte un nouvel éclairage utile, même s'il comporte sans doute, comme toute étude, sa part de biais. Avec 12% des femmes interrogées déclarant avoir été victimes de viol – « un acte de pénétration sexuelle avec violence, contrainte, ou surprise » – au cours de leur vie, elle semble indiquer que le nombre de viols réels est supérieur à ce qui avait été estimé jusqu'ici.

Dans le détail, une part significative des femmes violées déclarent que leur agression remonte à moins de 10 ans (35%). 24% la situent à dix à vingt ans en arrière, et 41% à plus de vingt ans en arrière (dont les trois quarts des femmes de plus de 50 ans ayant été victimes de viol, et 43% des femmes de 35 à 49 ans ayant été victimes de viol). On mesure ici tout l'enjeu du débat politique autour des délais de prescription pour ce type d'affaires. Pour la moitié des femmes déclarant avoir été victimes de viol, l'agression a eu lieu pendant leur enfance (17%) ou à l'adolescence (34%).

Parmi les cas de viol déclarés, seule une minorité a eu lieu dans un lieu public : 12% dans la rue ou un lieu public, 3% dans les transports en commun, 2% dans un établissement scolaire ou universitaire, ou encore 2% sur le lieu de travail. L'essentiel des viols a eu lieu soit au domicile de la victime (42%) ou bien dans un domicile privé ou un hôtel (24%).

Dans les trois quarts des cas où l'agresseur est un membre de la famille, l'agression a eu lieu au domicile de la victime. Une majorité des viols conjugaux déclarés a également eu lieu au domicile (67%). Lorsque l'auteur du viol est un « inconnu », plus de la moitié des cas ont eu lieu dans la rue ou un lieu public (36%) ou dans un autre lieu (19%). Cependant, 14% des viols commis par un inconnu ont eu lieu au domicile de la victime, et 16% « dans un domicile privé, ou dans un hôtel ».

Dans l'immense majorité des cas de viols déclarés dans cette enquête, un seul agresseur est impliqué. Mais dans 7% des cas, il s'agissait de plusieurs agresseurs – on note une prévalence plus forte de ce type de configuration lorsque les viols ont été commis « pendant l'enfance », à 13%.

Comme l'ont indiqué d'autres enquêtes menées sur le sujet, l'essentiel des viols impliquant un seul agresseur, et en particulier les viols commis sur des enfants ou des adultes, a été commis par des membres du cercle familial ou des proches. Ainsi, près d'un tiers des femmes concernées ont été violées par leur conjoint (31%), 19% par un membre de leur entourage, et 16% par un membre de leur famille. L'essentiel des viols commis pendant l'enfance des personnes interrogées impliquent le cercle des proches : 15% ont été commis par un membre de l'entourage, 13% par un membre du

voisinage, et 54% par un membre de la famille de la victime. Quand aux personnes déclarant avoir été violées étant adultes, la moitié l'ont été par leur conjoint, 17% un membre de l'entourage, et 6% un membre de la famille.

Les agresseurs totalement inconnus de la victime concernent, quant à eux, 17% des cas rapportés dans notre étude – sans distinction notable entre les viols commis pendant l'enfance, à l'adolescence ou à l'âge adulte. Notons que ce chiffre est supérieur à celui issu de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » de l'Insee-ONDRP, qui l'évaluait à 9%.

Parmi les femmes déclarant avoir déjà subi « un acte de pénétration sexuelle avec violence, contrainte, ou surprise », soit 12% des femmes interrogées – également réparties sur l'ensemble des catégories d'âge –, beaucoup ont par ailleurs subi d'autres types de violences sexuelles ou sexistes, comme mentionné plus haut. Plus d'un quart a par ailleurs été victime d'attouchements, par exemple.

De manière plus générale, les dernières violences subies par ces femmes victimes de viol – donc nous ne parlons pas forcément ici du viol en lui-même – ont pour la plupart eu lieu « chez elles, à leur domicile » (66%). Pour 43%, les dernières violences subies ont eu lieu « pendant l'enfance », et pour 27% « pendant l'adolescence ». Pour plus de 50%, ces violences ont eu lieu il y a moins de dix ans. 91% des femmes ayant un jour été violées citent, s'agissant de la dernière violence subie, leur conjoint comme auteur, et 48% « un membre de la famille ». Seulement 11% citent un agresseur inconnu d'elles.

À travers ces données, se dessinent à grands traits les circonstances majoritaires dans lesquelles surviennent les viols : le plus souvent, ils surviennent chez la victime, et l'auteur est un membre de la famille, le conjoint, ou un membre du cercle des proches. Pour la moitié des cas, la victime était une enfant ou une adolescente lors des faits. On mesure donc ici une partie des facteurs explicatifs des réticences que les victimes peuvent avoir à dénoncer leur agresseur aux autorités : il peut être plus difficile de dénoncer un agresseur lorsqu'il a un ascendant familial, émotionnel et affectif, que lorsqu'il s'agit de porter plainte contre un inconnu.

Des conséquences importantes sur la vie des victimes, y compris sur le long terme

Les violences à caractère sexuel et sexiste ne sont pas sans conséquences sur la vie des victimes, en particulier les victimes d'attouchements ou de viol. Des conséquences, tout d'abord, sur la vie sexuelle des victimes. Les victimes d'attouchements ou de viol sont nettement moins enclines à se

dire satisfaites de leur vie sexuelle que la moyenne des femmes : 64 et 60% respectivement sont satisfaites, contre 70% des femmes en moyenne, et 75% des femmes n'ayant jamais fait l'objet de comportements déplacés ou d'attouchements.

Des conséquences, également, sur la vie sentimentale des victimes : les victimes d'attouchements, et plus encore celles ayant vécu un viol, sont nettement moins enclines à se dire satisfaites de leur vie sentimentale que la moyenne (67 et 58% respectivement, contre 73% des femmes en moyenne, et 77% des femmes n'ayant jamais eu d'expérience de comportements déplacés ou d'attouchements).

Au-delà même de la vie sexuelle et sentimentale des victimes, les attouchements ou viols subis sont associés à des niveaux significativement plus bas de satisfaction à l'égard de la vie en général. Ainsi, 81% des femmes en moyenne se disent satisfaites de leur vie en général, contre 76% des femmes ayant été victimes d'attouchements, et 69% de celles qui déclarent avoir été victimes d'un viol.

Il convient par ailleurs de noter que l'impact perçu par les victimes ne s'estompe pas avec le temps : les femmes déclarant une atteinte il y a plus de vingt ans restent significativement moins satisfaites de leur vie sexuelle que la moyenne des femmes, de même que la satisfaction vis-à-vis de la vie sentimentale. Les femmes dont la dernière agression remonte à plus de dix ans sont même nettement moins enclines à se dire satisfaites de leur vie en général que la moyenne – mais d'autres facteurs que leur agression peuvent expliquer cet écart, puisque les femmes les plus âgées ont également tendance à se dire moins satisfaites de leur vie que les plus jeunes.

Méthodologie : Étude réalisée avec l'institut de sondages Ifop ; échantillon de 2167 femmes âgées de 18 ans et plus, interrogées entre le 6 et le 16 février 2018.